
Madagascar en 1883. Chez l'empoisonneur Shaw - Épisodes de la guerre à Madagascar n°5.

Numéro d'inventaire : 1978.00703.20

Auteur(s) : Louis Charles Bombled

H. Galli

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Garnier Frères (Paris)

Imprimeur : Imbert, Paris.

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895 (restituée)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Bombled

Description : Feuille de papier épais beige et polychromie

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 180 mm

Notes : Recto: le pasteur méthodiste Shaw tente d'empoisonner des soldats français. Verso : texte extrait de "La guerre à Madagascar" par H. Galli (1895).

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

MADAGASCAR EN 1883

CHEZ L'EMPOISONNEUR SHAW

En 1883, comme en 1848 et comme plus tard en 1895, la France fut obligée de faire respecter son drapeau à Madagascar. Il se passa à cette époque un incident qui fit grand bruit.

Par ordre du commandant en chef, l'amiral Pierre, la vente des boissons alcooliques — toutes frelatées — avait été interdite à Tamatave aux nombreux mercantis indigènes ou anglais, qui s'étaient établis près des postes français. L'amiral, en chef expérimenté, veillait à ce que les lois de l'hygiène fussent strictement observées dans le corps expéditionnaire.

Trois jours après la prise de Tamatave, un poste français avait pris possession de la maison d'un pasteur méthodiste anglais, nommé Shaw. A leur grande surprise, les soldats trouvèrent disposées, comme pour mieux les tenter, dans le jardin même, un certain nombre de bouteilles.

L'officier qui commandait le détachement, fidèle à sa consigne et exécutant à la lettre les ordres de l'amiral, fit aussitôt saisir ces bouteilles suspectes. L'attitude du pasteur ne lui inspirait du reste aucune confiance. Les liqueurs saisies furent analysées. Elles contenaient du poison à forte dose.

La culpabilité de Shaw n'était pas douteuse; il avait voulu faire périr dans d'atroces souffrances les soldats français logés chez lui. Il fut aussitôt arrêté et transporté à bord de la *Nivère*.

Les règlements militaires, en pareils cas, sont formels. Shaw devait être traduit devant une cour martiale, jugé, et, si reconnu coupable, exécuté dans les 24 heures; mais l'amiral Pierre, déjà souffrant, profondément découragé, n'osa traiter le misérable avec tant de rigueur; il en référa à Paris.

Dès lors, le pasteur était sauvé. Le cabinet anglais, averti, s'empresse d'adresser des réclamations à la France. Tous les pasteurs, confrères méthodistes d'Angleterre, intervinrent et trouvèrent, dans notre pays même, parmi leurs coreligionnaires, de bons avocats.

Nos ministres et M. Grévy, alors président de la République, n'étaient pas hommes à résister à de tels assauts.

Shaw avait été mis aux fers; ordre fut envoyé de Paris de le relaxer. Cette satisfaction sembla encore insuffisante, et le gouvernement français poussa la condescendance jusqu'à accorder et à payer au pasteur, qui avait voulu assassiner nos soldats, une indemnité de 25.000 francs!

L'amiral dut bien regretter de n'avoir pas fait fusiller l'odieux Shaw. Ecomuré du reste, épuisé par les souffrances et les fatigues, le brave marin avait demandé son rappel. Il mourut, à bord de son navire, à peu de distance de Marseille, en vue des côtes de France.

H. GALLI.

Tiré de *La Guerre à Madagascar*, 10 centimes la livraison.

Garnier Frères, éditeurs, Paris.

PARIS. — IMP. INOXY, 7, RUE DES GARNETTES

appartenant à EPISODES DE LA GUERRE A MADAGASCAR



Madagascar en 1883

CHEZ L'EMPOISONNEUR SHAW

Dessin extrait de *La Guerre à Madagascar*, par H. Galli.

Garnier Frères, éditeurs, Paris.